

Fraissinet de Lozère



Le conseil municipal

Jean Pierre Allier
Gilbert Roure
Dominique Molines
Yves Commandré
Nils Bjornson Langen
Paul Commandré
Eugène Durand
Christelle Folcher
Marie Lion
Thierry Mazoyer
Jean-Marie Thoyer

Le CCAS

Jean-Pierre Allier,
Dominique Molines,
Marie Lion, Christelle
Folcher Catherine
Rothenburger, Paul
Commandré., Estelle
Auburtin, Sylvie
Mazoyer, Eliette
Roure.

**Secrétaires de la
mairie :**
Isabelle Serviére
Magali Martinez

INVITATION

Cette année c'est à
Runes que nous vous
invitons à venir nous
rencontrer

le vendredi 14 août 2009.

Pour la première fois, les élus vous invitent, d'abord, à venir dialoguer de 18 à 19 heures, afin d'enregistrer vos remarques, suggestions et doléances.

Puis à 19 h présentation rapide de la restauration de la fontaine, du four et du moulin suivie d'un petit tour d'horizon de l'activité communale et enfin discussion autour du verre de l'amitié. .

Le conseil municipal



Permanences à Fraissinet de Lozère le Vendredi 10h30-12h00 - 04/66/45/88/39
Au Pont de Montvert tous les matins 9h - 12h + mercredi après midi - 04/34/09/06/11
Fax : 04/66/45/85/76 – courriel :mairie.fraissinetdelozere@laposte.net

Le nom des rues

Propositions de la commission

Racoules : Rue David Quet (Rue principale), chemins des Crosés (du Four à Alain Molines), de Ron Carade (de C Ayral à G Cribaillet) et de Manubert (chemin du relais)

Finialettes : Route du Roc de Montal (Rue principale) et Chemin de Champanelle (Entre Mirou et Josette jusqu'au parking via le Four, la Fontaine et chez Isabelle).

Plaisance et le Viala : Quartiers plaisance et Bellevue, Rue du 19 mars 1962 (de la maison Sauvage à la maison Folcher), Routes du Viala et du 11 novembre 1918 (Garage Guin à garage Maurice Plagnes), Chemins de la Destourbe, du Pré du Moulin, Impasse de l'Ensoleiade (Jérôme Dubost, Beau, etc...)

Rûnes : Route de Romusel (rue principale), Chemin de la Fouon del Pic (vers fontaine d'en haut), Chemin Placide Louis Chapelle (vers Pelatan), Rue Paulin Daudé (rue en Y de part et d'autre de la maison de Léon Pantel et Flatet vers le ruisseau), Rue du Prince (transversale entre Rue de la Fouon del Pic et la départementale vers Mende), Place de la Fontaine (place principale), Rue de l'Escloupio, du Baratio ou tout simplement du Cantonnier (rue de la fontaine à la rue del Fouon del Pic), Chemin de l'Oultre (Route de Ruas et après le Pont vers l'Oultre)

Fraissinet de Lozère : Route des Fraisses (Rue Principale de Y Commandré à N Cadière), Quartier Artisanal de la Croix de Rûnes (ZA et habitations périphériques), Chemin de Crous de Paillasse (de Yvette Jouve vers le moulin), Chemin de Grand Champ (de Roger à Roland Commandré), Chemin des Cours Basses (de l'église à J-Pierre Allier, Impasse des Jardins (de Joel à Maison de Firmin), Impasse des Pradets (de Gros à Rampon).

La Brousse : Route de Paillasse (Route principale), Chemin du Courtet (vers Daniel Pucheral), Chemin de la Draille (vers chez JP Boissier), Chemin du Coulet (de Eugène Durand à Danièle Buisson via la fontaine), Chemin du Roc du Chastel (de Christian Plagnes à Jean Buisson via André Daudé), Quartier de Marrassogne, Chemin du Lavoir (rue en U de la fontaine vers rivière puis retour vers chemin du Coulet)

Réflexions sur des chemins

de promenade ou de randonnée

La commission municipale va proposer à l'Office du Tourisme et à la communauté de communes la création de deux chemins de promenade autour de la Pare à Racoules et en bordure du Tarn en boucle avec Plaisance à partir du Pré du Moulin.

Outre le circuit le Viala – Racoules, inclus dans les circuits existants, la commission a imaginé la possibilité d'aménager un itinéraire Rûnes – La Brousse – Finiels .

Le budget de la commune 2009

Il s'élève à 360 000 € en fonctionnement et 656 000 € en investissement.

Maintien du taux de toutes les taxes. : Habitation 2.95 (10 363 €), Foncier Bâti 5.91 (11 590 €) Foncier Non Bâti 240.22 (20 899 €) et Taxe Professionnelle 13.65 (6 907 €). La Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat est de 87 259 €

En investissement :

Voirie Route de la Brousse 85 000 € de Dépenses pour 25 000 € de Subvention

Traversée de Racoules 56 515 € de Dépenses, 40 % de Subvention

Four Moulin et Fontaine de Runes, 88 000 € de Dépenses. pour 70 000 € de Subvention. Traversée de FDL 250 000 € de Dépense. pour 167 000 € de Subvention.

Elargissement voie du Viala

2 500 € de Dépenses pour 1 100 € de Subvention.

SUBVENTIONS 2009 :

Les amis du livre	500 €
Cinéco	200 €
Les accrochés	400 €
Passe montagne	600 €
Cuma	200 €
Contrats verts	1200 €
Fête de la Brousse Asso culturelle	1000 €
Comité Fête du Pont	150 €
Association châtaigne des Cévennes	90 €
Foot	200 €
Arbre seul	100 €
APE	300 €

Subventions 2009 du CCAS

ADMR	100 €
UNA Présence Rurale	50 €
Foyer Socio-Educatif Collège de Florac	240 €
Assoc. Sportive Collège de Florac	200 €
Restos du Cœur	100 €
Centre de Soins Infirmiers	800 €
Club des Monts Verts	200 €
+	
La Cézarenque (colis aux + de 75 ans)	900 €

L'eau potable

Depuis deux ans les résultats des analyses d'eau sont bons à partir du réservoir de la Brousse et aussi à Runes. Nous sommes en train de mettre en place les périmètres de protection des captages et nous allons clôturer les périmètres de protection immédiat et améliorer surtout à Runes la protection de la ressource. Nous allons tenter, par oxygénation de l'eau au niveau des captages du Mont Lozère, d'améliorer le PH. Par contre, sur le réservoir de la Brousse, nous avons une obligation de nous limiter en consommation d'eau, limitation très forte sur la période d'étiage, **du 1 septembre au 31 octobre aussi nous vous demandons expressément d'économiser l'eau potable pendant cette période**, notamment pour les arrosages de jardins, lavages des voitures ou du matériel agricole, piscines, etc.

Si nous devons dépasser nos quotas, nous pourrions être amenés à limiter la ressource et couper l'eau certaines périodes de la journée. Nous souhaitons vivement que les usages d'eau non alimentaire se fassent par de l'eau non potable, provenant des anciens captages, de béal existant ou par le recueil des eaux de pluies par réserves individuelles. Merci pour votre compréhension.

Le Haut Débit c'est pour 2009 !

Ca y est ! Le Pays Cévennes a lancé la couverture ADSL des villages non desservis ; La Brousse, Runes et les Clauzes sont concernés. Souhaitons un déploiement rapide sur notre commune.

Maison de l'emploi et cyber base



Est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30, ainsi que l'après-midi du jeudi de 16 h à 20 heures.

Des ateliers d'initiation sont mis en place (n'hésitez pas tout de même à vous renseigner auprès de vos animatrices Camille DEBIERE et Magali MARTINEZ). Des ateliers « Pitchoun's » destinés aux enfants sont proposés au niveau de l'école les lundis et mardis après midi.

Nos coordonnées : Cyber-base et maison de l'emploi « Cévennes-Mont Lozère » Rue du quai, 48220 Le Pont de Montvert Tel : 04-34-09-06-14. courriel : dcamille@cyber-base.org ou mamartinez@cyber-base.org

Travaux voie du Viala

L'entreprise Rouvière a créé quelques élargissements sur la voie du Viala aux points les plus dangereux, afin d'améliorer la sécurité des usagers et permettre de se croiser par endroits. Elle va aussi améliorer les espaces publics au Pré du Moulin et permettre de rejoindre le Tarn.



Trait d'Union et Tournicoton

L'association Trait d'Union a mis en place avec l'aide de la communauté de communes 2 services à la disposition de la population :

- la Crèche halte-garderie « Tournicoton » ouverte le mardi et le jeudi toute la journée au Pont de Montvert, locaux et cour très bien aménagés près de la mairie, (mais aussi à Saint Frézal de Ventalon et Sainte Croix Vallée Française).

Tel 04-66-31-47-04

- Un centre de loisirs dans les locaux du groupe scolaire, quartier de l'Estournal pour les enfants de 3 à 12 ans pour les petites et grandes vacances et pour les mercredis (14 € par jour). Renseignements, inscriptions : Cécile Duboscq
Tel 06-69-90-21-62

La schéma d'assainissement de la commune

C'est le groupe SIEE – Ginger qui a réalisé le schéma communal d'assainissement. Ont été classés en assainissement collectif les villages de Fraissinet et de Runes ainsi que les secteurs reliés à la station d'épuration du Pont de Montvert (Quartiers Plaisance, Bellevue, Pré du Moulin et le Viala) et à terme La Brousse.

Pour les autres villages (et pour la Brousse jusqu'à la réalisation d'une station d'épuration), c'est l'assainissement autonome qui est préconisé et pour cela des études de sol ont été réalisées afin de vérifier leur aptitude à accueillir convenablement les drainages d'après fosse septique. Le dossier est consultable en mairie et fera l'objet d'une enquête publique à l'automne.

Les travaux de la traversée de Fraissinet de Lozère sont terminés

Ce sont les entreprises TPCR et Chapelle qui ont réalisé la réfection des réseaux humides (Eau Potable, Eaux Pluviales et Eaux Usées) et la réalisation de la chaussée. Beaucoup de désagréments pendant trois mois, mais un beau résultat à la sortie.

Projet au Pré du Moulin

La communauté de communes souhaite créer un muti pôle sanitaire sur le secteur afin de permettre le maintien de notre population. Mais ce projet nécessite d'être ambitieux pour retenir des professionnels de santé sur notre secteur. Aussi la communauté de communes envisage la création d'une structure sanitaire, la création d'une maison de santé ainsi peut être qu'une résidence service pour personnes âgées valides. Un de ces projets pourrait voir le jour au Pré du Moulin. La commune souhaite vraiment s'associer à cette ambition et créer aussi des logements.

Déchetterie et Points Tri

Deux points tri sont mis en place au Fageas (arrivée de la voie communale de la Brousse entre Fraissinet et le Pont de Montvert) et à l'entrée du Pré du Moulin à Bellevue pour les papiers, boîtes plastiques ou métalliques et verres. **Interdiction formelle de déposer en dehors des containers spécialisés, car pour les autres déchets (cartons, piles, batterie, encombrants, vieilles boiseries, métaux, ...), ces déchets doivent être amenés** à la déchetterie du Pont de Montvert, quartier de l'Estournal derrière l'école et l'écomusée du Mont Lozère, le mercredi après midi ou le samedi matin.

Racoules

L'aménagement est fini !

Ca y est les travaux sont terminés.



Travaux de Voirie

La Route de la Brousse a été goudronnée de la Nasse à la Brousse pour un montant de 71 000 € (27 000 € de subvention (grave émulsion + enrobé)

Incendies, ... et votre maison !

Après un hiver rigoureux voici venu l'été et sa chaleur torride. Malheureusement c'est aussi souvent la saison des incendies (notre commune est classée en risque naturel feux de forêts dans sa totalité). Aussi prévention et vigilance sont nécessaires. Alors, il faut débroussailler autour de sa maison pour éviter le pire ou le faire faire par l'équipe des emplois verts de l'ASA DFCI (Tel à la mairie de Saint Frézal de Ventalon au 04-66-45-56-15) ou par des privés professionnels (sur notre commune, Luc Poudevigne au 04-66-45-03-18 ou Mathieu Boutet, 06-45-92-47-18). Attention aussi lors des barbecues ou feux d'artifices familiaux.... et surtout pas de cendres chaudes dans les containers et si le pire arrive appeler de suite..... **le 18 ou le 112**